

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Délibération mise en ligne le 27.09.2022 sur le site internet de la Ville de Libourne

22-09-113

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 13 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf septembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

Absente :

Emmanuelle MERIT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE pouvoir à Marie-Antoinette DALLAIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

COMMUNICATION DES DECISIONS
COMMUNICATION DES DÉCISIONS

En application de la délibération du 25 mai 2020, le Conseil municipal de Libourne a délégué à Monsieur le Maire le pouvoir de prendre un certain nombre de décisions en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2122-23, Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la liste des décisions qu'il a été amené à prendre.

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- prend acte de cette communication

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le 23.09.2022
et de la publication, le 27.09.2022
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

COMMUNICATION DES DECISIONS

✓ Direction des Ressources Humaines

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 4 : Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, dans le respect des seuils réglementaires, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;	Décision	Conventions de formation – Formation Yoga techniques fondamentales et perfectionnement pour 1 agent	Fédération Française de Sport pour tous /Comité Régional Sport pour Tous Nouvelle Aquitaine	1 800 €	2023 – 70 heures de formation	Laurence Rouède

✓ Direction de l'Education

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 4 : Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, dans le respect des seuils réglementaires, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;	Décision	Convention d'occupation ou d'utilisation du domaine public ----- Ecoles Simone Veil et l'école maternelle des Charruads	Communauté d'Agglomération du Libournais	-----	Du 8 juillet 2022 au 24 août 2022	Thierry Marty
	Décision	Convention pour mise en place d'un atelier d'initiation à la prestidigitation à destination de l'équipe périscolaire de la Ville	L'entreprise « la malle des Indes »	200 €	Le 26 août (3H)	Thierry Marty

✓ **Direction Administrative et Financière**

Service Juridique

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 5 : Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	Décision	Convention d'occupation du domaine public (salle de la Maison des Associations et salle du Verdet)	Université du Temps Libre en Libournais	-----	Septembre 2022 à juin 2023	Antoine Le Ny
	Décision	Convention d'occupation du domaine public (salle du Verdet)	Club Libournais de la retraite Sportive (CLRS)	-----	De septembre 2022 à septembre 2023	Antoine Le Ny
	Décision	Convention d'occupation du domaine public (salle des Charruauds)	Club Libournais de la retraite Sportive (CLRS)	-----	De septembre 2022 à septembre 2023	Antoine Le Ny
	Décision	Convention d'occupation du domaine public (maison des associations)	Club Libournais de la retraite Sportive (CLRS)	-----	De septembre 2022 à septembre 2023	Antoine Le Ny
	Décision	Avenant n° 1 – Convention d'occupation du domaine privé (bien situé au parc de l'EpINETTE)	Association LibRT	-----	Du 1 ^{er} avril 2021 au 1 ^{er} avril 2024	Antoine Le Ny
	Décision	Convention d'occupation précaire pour 1 logement – 10 chemin de Plince	-----	-----	Du 23 juin 2022 au 31 juillet 2022	Antoine Le Ny
	Décision	Avenant n°1 - Convention d'occupation précaire pour 1 logement – 10 chemin de Plince	-----	-----	Du 23 juin 2022 au 31 août 2022	Antoine Le Ny
	Décision	Avenant n°2 - Convention d'occupation précaire pour 1 logement – 10 chemin de Plince	-----	-----	Du 23 juin 2022 au 30 septembre 2022	Antoine Le Ny
	Décision	Contrat de bail de courte durée – parcelle située au 25-29 allées Robert Boulin	SELARL EKIP	1 000 €	A compter du 11 août pour une période de 1 mois renouvelable par tacite reconduction (durée maxi totale de 3 ans)	Antoine Le Ny

✓ Pôle dynamique commerciale

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 5 : Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	Décision	Convention de mise à disposition d'une emprise située au sein du Village Gourmand de Fest'Arts 2022	La Fracasse Coquille	99.93 €	Du 03/08/2022 au 07/08/2022	Marie-Sophie BERNADEAU
	Décision	Convention de mise à disposition d'une emprise située au sein du Village Gourmand de Fest'Arts 2022	Saveurs Thai	179.13 €	Du 03/08/2022 au 07/08/2022	Marie-Sophie BERNADEAU
	Décision	Convention de mise à disposition d'une emprise située au sein du Village Gourmand de Fest'Arts 2022	Sabora	179.13 €	Du 03/08/2022 au 07/08/2022	Marie-Sophie BERNADEAU
	Décision	Convention de mise à disposition d'une emprise située au sein du Village Gourmand de Fest'Arts 2022	Le Cham Dodu	179.13 €	Du 03/08/2022 au 07/08/2022	Marie-Sophie BERNADEAU

✓ Direction de la citoyenneté

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 8 : Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m²)	-----	210 €	A compter du 6 mai 2022	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession trentenaire (3.10 m²)	-----	771 €	A compter du 3 juin 2022	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière Quinault : création d'une concession perpétuelle (6m²)	-----	3 538 €	A compter du 8 juin 2022	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m²)	-----	210 €	A compter du 7 juin 2022	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m²)	-----	210 €	A compter du 15 juin 2022	Jean-François LE STRAT

Alinéa 8 : Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	210 €	A compter du 15 juin 2022	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	210 €	A compter du 15 juin 2022	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession décennale (1m ²)	-----	594 €	A compter du 24 juin 2022	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière Quinault : création d'une concession perpétuelle (2m ²)	-----	1 185 €	A compter du 26 juin 2022	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière Quinault : création d'une concession trentenaire (1m ²)	-----	1 120 €	A compter du 2 juin 2022	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière Quinault : création d'une concession trentenaire (3.10m ²)	-----	771 €	A compter du 30 juin 2022	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière Quinault : création d'une concession décennale (1m ²)	-----	594 €	A compter du 15 juillet 2022	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière Quinault : création d'une concession décennale (2m ²)	-----	210 €	A compter du 11 juillet 2022	Jean-François LE STRAT

La liste des marchés publics est annexée à la délibération et à ce présent tableau (D.Sirdey)

Communication des marchés signés depuis le 06 juillet 2022

N° de marché	Intitulé	Montant (H.T)	Montant (TTC)	Titulaire
2022L08	Travaux de remplacement intégral et maintenance préventive de deux ascenseurs de la médiathèque de Libourne	144 223,40 €	173 068,08 €	AQUITAINE ASCESEURS SAS
2022L17	ACHAT, FOURNITURE ET MAINTENANCE DE PANNEAUX DE SIGNALÉTIQUE POUR LA VILLE DE LIBOURNE	19 700,00 €	23 640,00 €	SARL AGORACOM
2021L07 Avenant 1	Déploiement de la gestion du contrôle d'accès suite à la mise en place d'un contrôle d'accès sécurisé sur des installations sportives existantes ». Lot 1 : Gestion du contrôle d'accès. Avenant 1 Aucun impact Financier	-	-	BODET SOFTWARE
2022L06 Avenant 1	Servie de fourrière municipale pour véhicules automobile légers (PTAC<3.5T) Avenant 1 : Intégration d'une clause portant sur le respect des principe d'égalité, de laïcité et de neutralité.	0€	0€	Assistance Dépannage Libournais

Envoyé en préfecture le 23/09/2022

Reçu en préfecture le 23/09/2022

Affiché le

SLOW

ID : 033-213302433-20220919-DELIB_22_09_113-DE

2022L14	Accord-cadre à bons de commande pour l'acquisition de DVD pour la médiathèque Condorcet	Prestations traitées à prix unitaires réglées par application du catalogue du titulaire.		
		Seuil minimum annuel de commande : 0€ Seuil maximum annuel de commande : 15 000€	Seuil minimum annuel de commande : 0€ Seuil maximum annuel de commande : 18 000€	ADAV